

**CANDIDATURE AU CONSEIL DE QUARTIERS  
« COLLÈGE DES ASSOCIATIONS »**

**Vous êtes une association et vous voulez contribuer à la réalisation de projets sur votre quartier ?**

(Aménagement, convivialité, citoyenneté...)

Alors proposez votre candidature pour être désigné en tant que représentant d'association au Conseil de Quartier.

Condition :

- Être installé sur le quartier

---

Candidature « Collège des associations »  
à remettre en Mairie ou par courrier à l'attention du Service éducation et citoyenneté  
19 rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC

Nom : .....

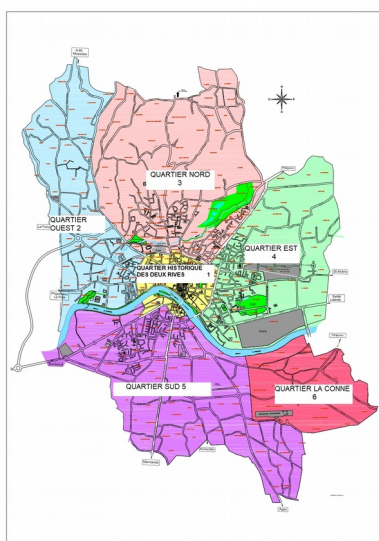
Adresse : (+ justificatif de domicile)

.....  
.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

L'association souhaite être parmi les représentants du quartier :



- Quartier 1 - Historique des Deux Rives
- Quartier 2 - Ouest (Arc en Ciel)
- Quartier 3 - Nord (Du Caudeau aux Côteaux)
- Quartier 4 - Est (Cocagne)
- Quartier 5 - Sud (Les Rives de l'Avenir)
- Quartier 6 - La Conne